

**Aux transporteurs publics membres  
de l'Association du camionnage du Québec**

**\* AVIS D'ÉLECTION \***

Cher membre,

Conformément à l'article 10 des Règlements généraux de notre Association, vous êtes invité(e) à nous faire parvenir votre candidature dans l'éventualité où vous seriez intéressé(e) à occuper l'un des postes ouverts aux élections au sein de notre Conseil d'administration.

L'article 10.5.2 prescrit que « **le Comité recevra les mises en candidature jusqu'à la soixantième (60<sup>e</sup>) journée précédant la tenue de l'Assemblée générale lors de laquelle doit avoir lieu l'élection** », en l'occurrence le samedi 30 avril 2022 au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. **Le Comité d'élection recevra donc les mises en candidature jusqu'au MARDI 1<sup>er</sup> MARS 2022 (17 h).**

Le Conseil d'administration compte seize (16) administrateurs, dont quatorze (14) élus et deux (2) nommés par les élus. Exception faite de ces deux (2) derniers, **sept (7) sièges réservés aux transporteurs publics seront ouverts aux élections**, le mandat des administrateurs suivants venant à échéance à la clôture de la prochaine Assemblée générale annuelle :

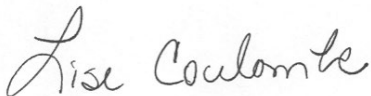
Brandon Abraham (*L. Simard Transport*)  
Pierre Aubin (*L'Express du Midi /  
Transports Audec / Transports Delson*)  
Marie Bogelic (*Kepa Transport*)

Karine Goyette (*C.A.T.*)  
Martin Lavoie (*Transport Lavoie*)  
Éric Mondor (*Express Mondor*)  
Patrick Turcotte (*Groupe TYT*)

Conformément aux pratiques de gouvernance et aux Règlements généraux, tout administrateur potentiel est invité, avant de poser sa candidature, à prendre connaissance des politiques auxquelles il devra adhérer par écrit à son entrée en fonction, soit la politique concernant **la confidentialité et les conflits d'intérêt** et **les devoirs de l'administrateur** dont copie est jointe à l'annonce du déclenchement du processus électoral, avec le bulletin de mise en candidatures et les documents relatifs à l'élection.

Votre dossier de mise en candidature peut être transmis **par courrier électronique ou par la poste**. Les **textes de présentation et photos** doivent respecter la qualité requise et parvenir à l'ACQ **avant la fermeture** de la période de mise en candidature.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.



Lise Coulombe  
Pour : Martin Allaire (Transport Allaire)  
Président des élections 2022

**P.S. :** Le Comité d'élection sollicite votre vigilance afin de **vous assurer que la cotisation de votre entreprise soit acquittée en totalité pour l'année 2022 au moment de soumettre votre candidature ou d'appuyer la candidature d'un autre membre.**